

AGISSONS POUR DÉFENDRE L'ASSURANCE CHÔMAGE ET CONTRE LA PRÉCARITÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2021, le gouvernement Macron a finalement réussi à mettre en application complète sa contre-réforme de l'assurance chômage avec une forte réduction de l'indemnisation des chômeurs/ses (-20 % en moyenne pour plus d'un million de travailleurs/ses sans emploi pouvant aller jusqu'à 43 %), la suppression totale des indemnités pour d'autres et plus de précarité pour tou-te-s les travailleurs/ses avec ou sans emploi. Cela à travers un nouveau calcul inégalitaire du Salaire Journalier de Référence, qui inclut désormais les périodes non-travaillées et pénalise donc fortement tous les emplois précaires ou discontinus et à travers l'obligation d'avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois pour pouvoir être indemnisé (au lieu de 4 mois sur 28 mois auparavant).

Cette réduction de l'assurance chômage est faite contre tou-te-s les salarié-e-s et dans l'intérêt du patronat! Quand on réduit l'assurance chômage c'est tou-te-s les travailleurs/ses qu'on attaque!

Depuis la création de l'assurance chômage via l'UNEDIC en 1958, les capitalistes n'ont cessé de tenter de la réduire. Leurs plans sont toujours les mêmes : moins de cotisation sociales, des indemnités plus faibles, sur une durée plus courte et une UNEDIC contrôlée de plus en plus par l'état et le patronat et de moins en moins par les représentant-e-s des travailleurs/ses.

Cette réforme a fait l'unanimité syndicale contre elle, elle a été suspendue voire même censurée par le Conseil d'État, et l'UNEDIC elle-même a reconnu à demi-mot son inefficacité. Cela n'a pas suffi, car leur seule limite, c'est nous! La seule chose qui peut les arrêter c'est la mobilisation populaire et unitaire des travailleurs/ses, avec ou sans emploi, précaires ou non, avec ou sans papier via la grève, la manifestation et l'action. Pour cela

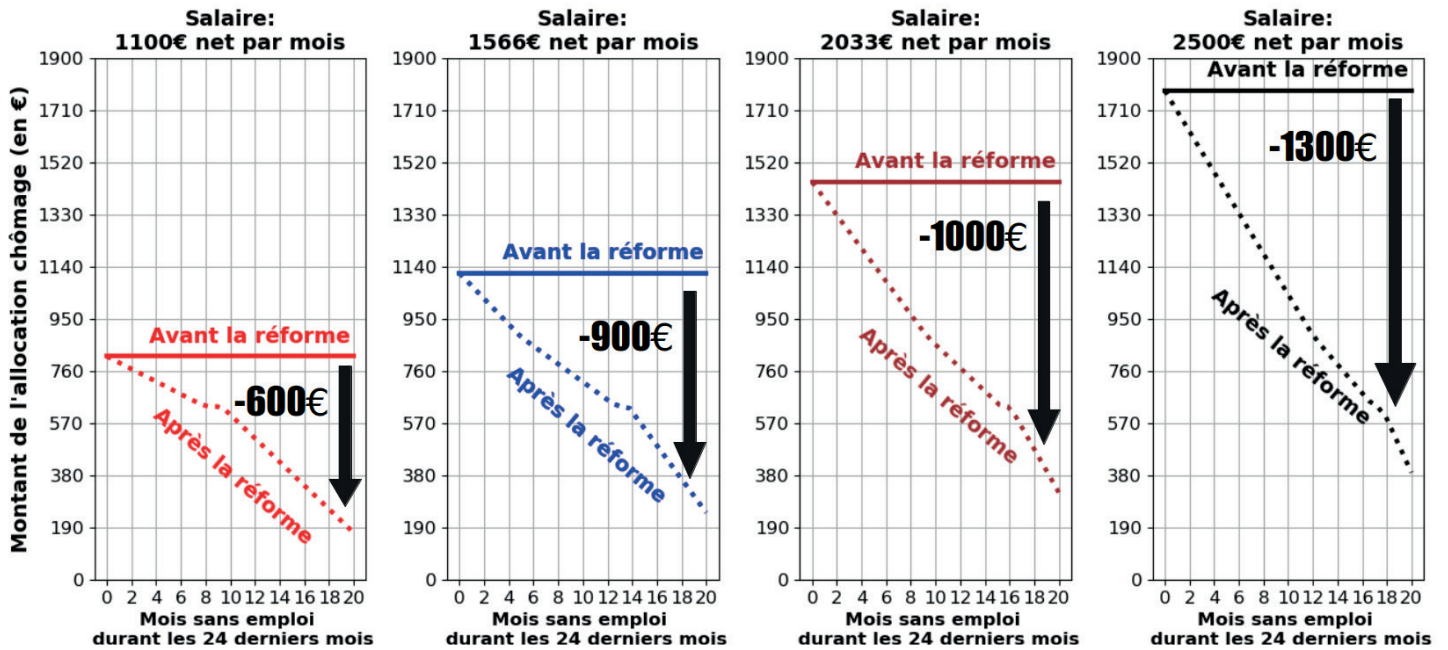
il faut que convergent les collectifs de précaires, les organisations syndicales, les collectifs de travailleurs/ses sans-papiers, les associations de chômeurs/ses...

- Parce qu'une mobilisation populaire suffisamment puissante peut encore faire abroger cette réforme.
- Parce que les capitalistes ne s'arrêteront pas à cette contre-réforme et qu'ils pensent déjà à leur prochaine attaque contre l'assurance chômage, **en particulier contre les régimes spéciaux. D'ailleurs, les annonces du gouvernement et de Pôle Emploi sur le renforcement des contrôles des chômeurs/ses montrent bien leur volonté de multiplier les radiations et de mettre toujours plus de pression pour obliger les chômeur/ses à accepter n'importe quel travail précaire et mal payé.**
- Parce que cette réforme entraîne une surcharge de travail importante pour les agent-e-s de Pôle Emploi, qui sont déjà en sous-effectif, soumis à des plans d'actions autoritaires et ridicules, avec de mauvaises conditions de travail. **De plus, la précarité se développe aussi parmi ces agent-e-s, avec l'embauche de CDD et de services civiques pour accueillir les chômeurs/ses.**
- Parce que cette contre-réforme de l'assurance chômage annonce déjà les attaques contre les autres branches de la sécurité sociale : Retraite, Assurance maladie, ainsi que contre les services publics comme l'hôpital public...
- Parce qu'au-delà de défendre, nous devons conquérir de nouveaux droits : droit à l'indemnisation de toutes/tous les chômeurs/ses à un niveau au moins égal au SMIC; droit à la continuité du salaire («Je perds mon emploi, je garde mon salaire!»); droit à un emploi (obligation de reclassement en cas de licenciement); droit à sortir de la précarité avec un plan de titularisation dans la fonction publique et des CDI dans le privé; droit à une vie véritable hors de l'emploi («semaine de 32 h tout de suite, sans baisse de salaire ni flexibilité et créations d'emplois pour compenser!»)

**Nous sommes solidaires de la grève du personnel de Pôle Emploi
le 1^{er} février pour la défense du service de l'emploi !**

**Nous appelons à organiser partout des AG, des collectifs, des actions
pour refuser le flicage des chômeurs/ses et pour défendre leurs droits !**

**Nous continuerons à nous battre pour la défense de l'assurance chômage,
de la sécurité sociale et la conquête de nouveaux droits sociaux !**



Voici un graphique qui montre les conséquences désastreuses de la réforme de l'assurance chômage sur le montant des indemnités perçues par les chômeurs/ses, en comparant le montant, en fonction de leurs salaires antérieurs, des indemnités qui étaient versées avant l'entrée en vigueur de cette réforme et le montant qui est désormais versé, montant qui diminue maintenant fortement selon le nombre de mois sans travail avant l'inscription au chômage. On voit bien à quel point les travailleurs/ses qui enchaînent des périodes d'activité et d'inactivité, les intermittent-e-s de l'emploi et les précaires vont être les plus touché-e-s par ce nouveau système inique